

Processus n°308 : Congé politique

Historique des modifications

Version	Date	Auteur	Remarques
1	22/05/2012	AOS	Version initiale
2	30/12/2015	AOS	Modification de l'absence

Table des matières

 Congé politique
 2

 Introduction
 2

 Congé politique (encodage àpd 01/01/2011)
 3

 Encodage 'Absences et congés'
 3

 ENCODAGE ≤ 1 JOUR
 4

 ENCODAGE ≥ 1 JOUR
 6

 Allocation Bruxelles-Capitale
 8

 Valider / Approuver
 8

 Dossier salarial
 8

 Congé politique (encodage année 2010)
 9

 Encodage 'Absences et congés'
 9



Congé politique

Introduction

Un congé politique est octroyé aux membres du personnel pour l'exercice d'un mandat politique ou d'une fonction qui peut y être assimilée. Ce congé se décline en trois types, en fonction de la nature du mandat exercé, et éventuellement du nombre d'habitants dont le membre du personnel est mandataire.

Type 1 : Dispense de service

Type 2 : Congé politique facultatif accordé à la demande du membre du personnel

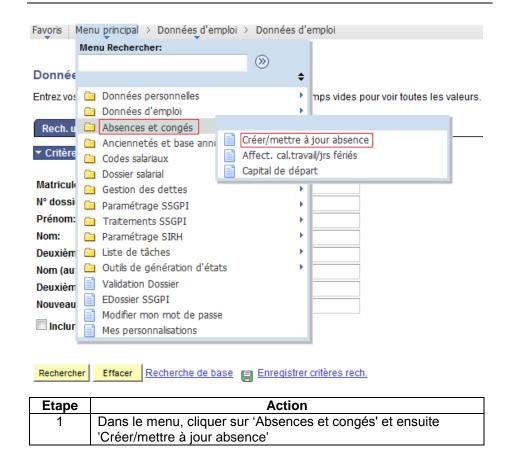
Type 3 : Congé politique d'office auquel le membre du personnel ne peut pas renoncer.

Le congé politique peut être octroyé aux membres du personnel statutaires et contractuels du cadre opérationnel et calog (et stagiaires calog).

- La dispense de service n'a aucun impact sur le traitement et les anciennetés -> pas d'encodage.
- Le congé politique facultatif et le congé politique d'office ont les mêmes effets : activité de service ; pas droit au traitement. Au niveau des anciennetés, il n'y a aucun impact pour les membres du personnel statutaires. En ce qui concerne les membres du personnel contractuels, les anciennetés d'échelle, de grade, de cadre sont suspendues tandis qu'il n'y a pas d'impact sur l'ancienneté pécuniaire.

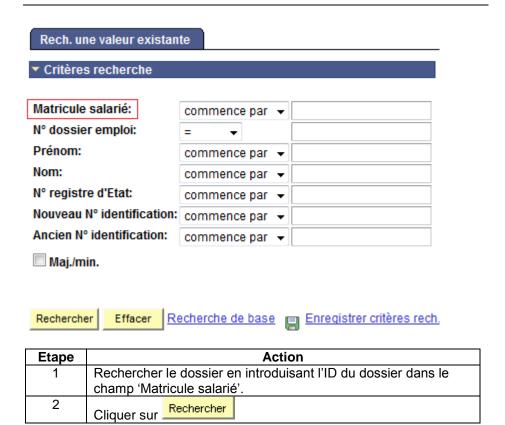


Encodage 'Absences et congés'

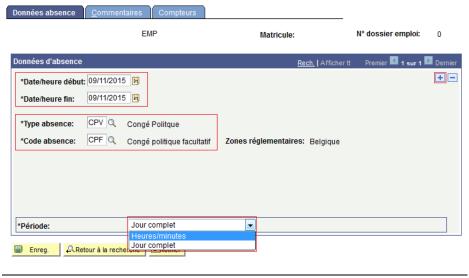




Encodage 'Absences et congés' (suite)



ENCODAGE ≤ 1 JOUR





Encodage 'Absences et congés' (suite)

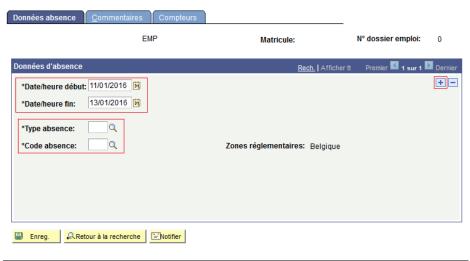
Etape	Action				
1	Si nécessaire, cliquer sur afin de pouvoir encoder une nouvelle absence.				
2	Compléter les dates de début et fin de l'absence.				
3					
	'Type absence' : compléter le champ en cliquant sur et en sélectionnant 'CPV' dans la picklist				
	Résultats recherche				
	Afficher 100 Premier 1-25 sur 25 Dernier				
	Type abse	ence Description			
	<u>ALB</u>	Intérêt général			
	<u>ALP</u>	Abs.lonque durée personnelle			
	<u>BEV</u>	Congé maternité			
	<u>CPV</u>	Congé Politque			
	<u>DWZ</u>	<u>Disponibilité maladie</u>			
	<u>HVU</u>	Départ anticipé mi-temps			
	<u>LBO</u>	Interruption de carrière			
	NAV	Non-activité			
	<u>OMS</u>	Congé de circonstance			
	<u>ONW</u>	Absence illégale			
	<u>OUD</u>	Congé parental			
	PRV	Accident privé par un tiers			
	<u>SCH</u>	Suspension conventionnelle			
	<u>STA</u>	<u>Grève</u>			
	<u>TUS</u>	Congé disciplinaire			
	<u>UIT</u>	Congé exceptionnel			
	<u>VAP</u>	<u>Désaffectation</u>			
	<u>VDR</u>	Congé pour raison impérieuse			
	<u>VFD</u>	Congé pour exerc.mandat féd.			
	<u>VOB</u>	Congé de paternité			
	<u>VPA</u>	<u>Vrlf politiek ambt</u>			
	<u>WP</u>	Congé préalable à la pension			
	<u>ww</u>	Semaine volontaire de 4 jours			
	<u>VZD</u>	Congé maladie à tps partiel			
	<u>VZG</u>	Congé pour cause de maladie			
4	'Code absence' : compléter le champ en cliquant sur et en sélectionnant l'un des 2 types de congé politique Résultats recherche				
	Afficher 100 Premier 1-2 sur 2 Dernier				
	Code abse	ence Description			
	CPF	Congé politique facultatif			
	CPO	Congé politique d'office			



Encodage 'Absences et congés' (suite)

Etape	Action				
5	Lorsque les dates de début et de fin encodées sont				
	équivalentes à 1 jour, il est possible d'encoder l'absence soit				
	pour 1 jour complet, soit en heures/minutes.				
6	'Jour complet' sélectionné par défaut.				
	Remarque: 1 jour complet correspond au nombre d'heures et				
	minutes prévues dans l'horaire de base défini dans le module				
	'Affect.cal.travail/jrs fériés' (par exemple 9h30/jr dans le cadre				
	de la semaine des 38h en 4 jours) ou dans le calendrier attribué				
	dans le cadre d'une absence (par exemple la semaine				
	(volontaire) des 4 jours répartie sur 5 jours).				
7	Pour encoder des heures/minutes, sélectionner				
	'Heures/minutes' avec la				
8	Compléter les heures et minutes dans les champs prévus à cet				
	effet				
	*Période: Heures/minutes ▼ Heures: 3 Minutes: 48				
9	Cliquer sur Enreg.				

ENCODAGE ≥ 1 JOUR





Encodage 'Absences et congés' (suite)

Etape		Action			
1	Si nécessaire, cliquer sur 🛨 afin de pouvoir encoder une				
_	nouvelle absence.				
2	Compléter les dates de début et fin de l'absence.				
3	'Type absence' : compléter le champ en cliquant sur 🥌 et en				
	sélectionnant 'CPV' dans la picklist				
	Résultats recherche				
	Afficher 100 Premier 1-25 sur 25 Dernier				
	Type abse	nce Description			
	<u>ALB</u>	Intérêt général			
	<u>ALP</u>	Abs.longue durée personnelle			
	BEV	Congé maternité			
	<u>CPV</u>	Congé Politque			
	<u>DWZ</u>	Disponibilité maladie			
	<u>HVU</u>	Départ anticipé mi-temps			
	<u>LBO</u>	Interruption de carrière			
	NAV	Non-activité			
	<u>OMS</u>	Conqé de circonstance			
	<u>ONW</u>	Absence illégale			
	<u>OUD</u>	Congé parental			
	<u>PRV</u>	Accident privé par un tiers			
	<u>SCH</u>	Suspension conventionnelle			
	STA	<u>Grève</u>			
	<u>TUS</u>	Conqé disciplinaire			
	<u>UIT</u>	Congé exceptionnel			
	<u>VAP</u>	<u>Désaffectation</u>			
	<u>VDR</u>	Congé pour raison impérieuse			
	<u>VFD</u>	Congé pour exerc.mandat féd.			
	<u>VOB</u>	Congé de paternité			
	<u>VPA</u>	Vrlf politiek ambt			
	<u>VVP</u>	Congé préalable à la pension			
	<u>vvw</u>	Semaine volontaire de 4 jours			
	<u>VZD</u>	Congé maladie à tps partiel			
4	<u>VZG</u>	Conqé pour cause de maladie			
4	'Code absence' : compléter le champ en cliquant sur set en				
	sélectionnant l'un des 2 types de congé politique				
	Résultats recherche				
	Afficher 100 Premier 1-2 sur 2 Dernier				
	Code abse	nce Description			
	CPF	Congé politique facultatif			
	<u>CPO</u>	Congé politique d'office			
5		Enreg.			
	Cliquer sur	Liney.			



Allocation Bruxelles-Capitale

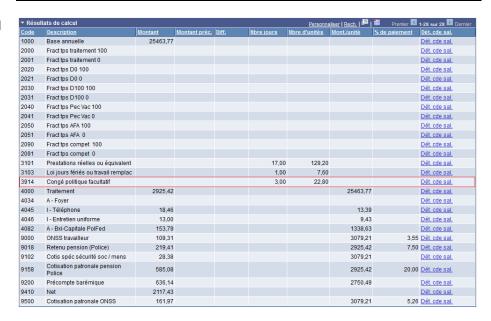
Pour les membres du personnel qui bénéficient de l'allocation de Bruxelles-Capitale :

- Statutaires -> cette absence n'a pas d'influence sur la date anniversaire de l'allocation de Bruxelles-Capitale.
- Contractuels -> cette absence a une incidence sur la date anniversaire de l'allocation de Bruxelles-Capitale ; celle-ci doit donc être adaptée (voir instruction de travail 332).

Valider / Approuver

Voir instruction de travail 801 « Valider - Approuver ».

Dossier salarial





Congé politique (encodage année 2010)

Encodage 'Absences et congés' En 2010, au niveau de l'encodage, les congés politique facultatif et d'office ne sont pas différenciés et s'encodent comme suit :

